

CAPPEI

Lettre de cadrage : Missions des TUTEURS RASED

Le nouveau texte du CAPPEI¹ stipule « qu'un accompagnement est effectué par un tuteur volontaire titulaire d'une certification spécialisée en lien avec le contexte d'exercice du professeur en formation, jusqu'à la présentation des épreuves. Désigné l'année précédant l'entrée en formation le tuteur accompagne le professeur dès sa prise de fonction dans son contexte d'exercice.

Le tuteur aide le professeur en formation à acquérir une meilleure maîtrise des compétences pédagogiques, didactiques et de communication attendues pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers. Il lui permet de repérer ses points d'appui, ses marges de progrès et les besoins personnalisés de formation qui en découlent. »

En conséquence, les missions des tuteurs, dans la formation préparatoire au CAPPEI, impliquent les notions d'accueil, d'accompagnement et de conseil :

Accueil ponctuel du professeur en formation avec un groupe d'élèves dont le tuteur est responsable. Il s'agit de permettre au professeur en formation d'observer le tuteur dans ses missions d'enseignant spécialisé. Un recueil d'observations sera mis en place lors de ces séances. Les écrits professionnels pourront servir d'appui aux observations. Les axes suivants seront donc précisés :

- l'organisation du dispositif (espace, temps, règles),
- l'organisation des apprentissages (travail en groupe, individuel, collectif, en co-intervention),
- l'organisation de la différenciation pédagogique (projet individualisé),
- la posture de l'enseignant (bienveillance, exigence, qualité relationnelle),
- les élèves face aux apprentissages scolaires,
- les entretiens individuels avec les élèves, les familles, les enseignants, les partenaires,
- le travail en partenariat,
- les modalités de la demande d'aide,
- la mise en œuvre de l'aide,
- le maître spécialisé dans le RASED, dans les écoles, dans le pôle ressource de circonscription,
- la mission de personne ressource dans le cadre de l'éducation inclusive.

¹ BO n°7 du 16 février 2017 avec les annexes 1, 2, 3, 4 et 5

Accompagner le professeur en formation dans le cadre des activités en responsabilité, implique conseils et aide. Le tuteur prend en compte les demandes du professeur en formation, en l'écouter et répondant (dans la mesure du possible) à ses questions et à ses interrogations concrètes. Il peut l'aider à préparer ses projets, son matériel, ses séances de travail. Il peut lui donner des conseils en s'appuyant sur sa propre pratique. En revanche, il n'est ni référent, ni garant d'une norme ; il n'évalue ni ne valide la pratique du professeur en formation.

Conseiller le professeur en formation dans le cadre des visites. L'organisation de la formation prévoit ainsi 13 visites. Lors des 11 premières visites et du 1^{er} semestre, le professeur en formation se rend dans la classe du tuteur pour une observation et une analyse réflexive des pratiques de l'aide à dominante pédagogique. Concernant les deux dernières visites du second semestre, le tuteur se rendra dans la classe du professeur en formation.

Ces visites visent la mise en œuvre d'une pratique réflexive chez le stagiaire.

Formation.

Une journée de rencontre à l'ESPE sera prévue jeudi 05 juillet 2018. Elle aura pour objectifs :

- D'accueillir les tuteurs dans le dispositif de formation CAPPEI académique,
- De préciser les aspects réglementaires, théoriques et pratiques abordés dans cette nouvelle formation,
- De favoriser la rencontre entre tuteurs et professeurs en formation lors de l'après-midi
- De réfléchir à la posture de conseil dans le cadre des visites,
- D'harmoniser les pratiques et de répondre aux questions que se posent les tuteurs,

Calendrier et objet des rencontres

Dates	Type de rencontre
Jeudi 05 juillet 2018 matin	Rencontre des tuteurs avec l'équipe de formation ASH
Jeudi 05 juillet 2018 après-midi	Première rencontre du professeur en formation avec son tuteur
Lundi 27/08/18 Lundi 03/09/18 Lundi 10/09/18 Lundi 01/10/18 Lundi 08/10/18 Lundi 29/10/18 Lundi 05/11/18 Lundi 12/11/18 Lundi 03/12/18 Lundi 10/12/18 Lundi 17/12/18	Visite du professeur en formation chez le tuteur
Lundi 18/02/19 Lundi 08/04/19 Bilan	Visite du tuteur chez le professeur en formation

Directeur adjoint en charge du pôle ingénierie

Responsable parcours CAPPEI à l'Espé